



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 12 février 2019

RECONSTRUCTION DU COLLEGE LUCIE AUBRAC : LE PROJET SELECTIONNE A L'UNANIMITE

Ce mardi 12 février 2019, le jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau collège Lucie Aubrac a retenu le projet lauréat. C'est l'entreprise Métis Architectes, basée à Tullins, qui a obtenu l'unanimité du jury.

Un projet à l'écoute des habitants

Suite à l'incendie du collège Lucie Aubrac en juin 2017, une consultation auprès des habitants avait souligné en mars dernier une volonté de reconstruire ce bâtiment dans le même quartier. Le 6 septembre, 4 projets architecturaux prenant en compte leurs souhaits avaient été sélectionnés.

Ce matin, le jury s'est à nouveau réuni pour décider du lauréat de ce concours d'architecture. L'entreprise sélectionnée à l'unanimité, Métis Architectes, a notamment intégré à son projet des réponses quant à la localisation du futur collège : il est suffisamment éloigné de l'avenue de la Bruyère et des résidences de la rue du Trident, la hauteur des bâtiments leur permet de s'intégrer dans le paysage urbain sans dénaturer le quartier, et le collège sera assez éloigné de la galerie Arlequin pour ne pas fermer le quartier.

La sécurité, autre aspect phare

Deuxième attente la plus exprimée lors de l'enquête de mars, la question de la sécurité a constitué un point d'attention fort pour le jury. Pour y répondre, le projet retenu a défini un site d'implantation plus accessible, à proximité d'une voirie, plus connecté sur le monde et donc plus sécurisé.

Ce site sera protégé par une clôture supérieure à celle de l'ancien établissement, en protégeant donc mieux l'accès.

Il disposera d'un accès facilité pour les pompiers via l'avenue de Bruyère et sans perméabilité entre la cour et le parc Jean Verlhac.

Ce site sera plus commode pour les professeurs, plus rassurant pour les partenaires extérieurs et plus rapide d'accès pour les secours.

Enfin, des systèmes de sécurité par vidéoprotection seront installés dans le bâtiment et aux abords.

Une ouverture prévue pour la rentrée 2021

La construction d'un collège est un projet qui prend du temps et qui mérite d'être bien réfléchi.

L'esquisse et la notification du marché de maîtrise d'œuvre auront donc lieu en mars prochain. Suivront les études de maîtrise d'œuvre et la désignation des entreprises entre avril 2019 et février 2020.

Les travaux débuteront en mars 2020 avec pour ambition une ouverture du collège pour la rentrée 2021.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le nouveau collège disposera d'un plateau sportif, d'une piste d'athlétisme, de 4 logements de fonction pour assurer une présence humaine permanente sur le site, d'espaces verts et arborés, d'une salle modulaire de 100m² pour les activités scolaires et extra-scolaires et d'une demi-pension sur site. De plus les choix architecturaux permettront une optimisation de la luminosité naturelle.

S'agissant du lien avec l'école des Buttes un projet d'aménagement sera engagé en concertation avec tous les acteurs et sera réalisé en co-maitrise d'ouvrage avec la ville de Grenoble.

« Jusqu'à présent, le projet avance dans les temps prévus, je ne peux que souhaiter que cela continue jusqu'en 2021. Bien entendu nous continuerons à échanger et à collaborer avec les parents d'élèves, les habitants et toutes les personnes concernées jusqu'à la fin » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Tout a été fait pour que le projet choisi réponde aux attentes des personnes concernées par ce grand projet. Le projet de Métis Architecte a été choisi à l'unanimité, preuve que nos jeunes pourront être accueillis dans de bonnes conditions. » ajoute Cathy Simon, Vice-Présidente chargée des collèges.